

SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS

Une nouvelle salle polyvalente « accueillante »



La directrice de l'APEI, Pascale Lacharrière, fière de présenter les nouveaux locaux.



Les membres de l'APEI et partenaires qui ont participé à ce projet de réhabilitation.

Vendredi, les membres de l'association de parents d'enfants inadaptés (APEI) « Les Papillons Blancs », de l'agence régionale de santé (ARS) et de la fondation d'une banque étaient réunis pour l'inauguration officielle de la nouvelle salle polyvalente.

Un gymnase laissé à l'abandon avant sa réhabilitation

Pour entamer cette inauguration, la

directrice générale de l'APEI, Pascale Lacharrière, a tout d'abord fait un retour en arrière. Construit en 1975, ce gymnase, au fil du temps, a fait face à l'évolution rapide des normes entourant les équipements sportifs et faute de moyens, a été laissé à l'abandon à la fin des années 2000. Cherchant des solutions pour réinvestir, l'APEI décide en 2011 de refaire la toiture, et par la même occasion de retrouver un

espoir à la réfection de cette salle. Et c'est en 2015, que la bonne nouvelle tombe, avec un financement à hauteur de 300.000€ pour réhabiliter cet ancien gymnase en salle polyvalente.

Après deux ans de travaux, cette salle a été terminée en 2017, et vendredi, en compagnie des institutions et organismes partenaires, le président de l'APEI Philippe Léost en a profité pour remercier tous les

actionnaires qui ont aidé à rénover et à équiper. Cette salle permettra aux adhérents de l'association de faire du sport, des ateliers psychomoteurs, des assemblées générales, des projets associatifs, des animations diverses et autres ateliers théâtre. Mais ce sera aussi une salle handivalente qui rime avec des occasions de rencontres et de réunions fréquentes.

Le projet n'aurait pu être finalisé

sans l'aide de la fondation Caisse d'Épargne qui, dans le cadre du projet « Je fais un pas vers l'entreprise », a remis un chèque de 15.000€ à l'APEI, qui a servi au soutien financier pour l'achat d'équipements et pour la création d'ateliers. Des ateliers qui serviront à l'accompagnement, à la préparation et à l'insertion des adhérents de l'APEI, dans la vie active.